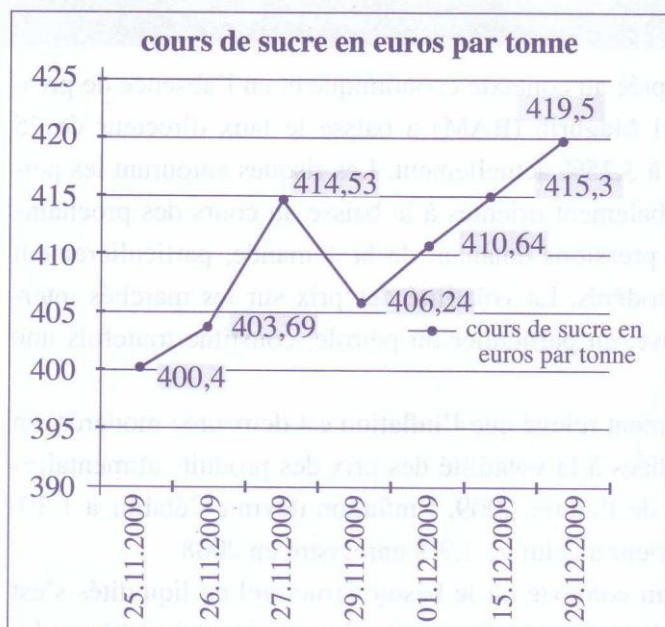


Document 1
Le marché de sucre : la compensation

Du jamais-vus depuis 28 ans. En 12 mois, les cours du sucre ont presque été multipliés par deux. D'un peu plus de 200 euros la tonne à fin décembre 2008, les prix du sucre brut ont ainsi grimpé à près de 420 euros à la même date de l'année 2009. Certes, la hausse était prévisible, mais nul, ne pouvait se prononcer sur son niveau et encore moins en préciser la date. C'est ce qui explique que le Maroc a anticipé les importations. Comparé aux autres denrées alimentaires qui ont perdu entre 30 % et 50% de leur valeur, le sucre a, par contre, flambé de plus de 57% à fin octobre. Mais depuis, les choses ont changé. Après un léger recul en Novembre, les cours du sucre brut et raffiné ont repris leur envolée le mois suivant. Ils sont soutenus par une révision à la baisse de la production du Brésil (dont 45% est destinée à l'alimentaire et 55% à l'éthanol (1) et une forte demande d'importation, notamment de l'Inde dont les récoltes de canne à sucre ont été affectées par une mousson (vent asiatique assez avare en pluies). Toutefois, l'Organisation Internationale du



Sucre prévoit un déficit mondial de production de 7,2 millions de tonnes en 2009-2010 au lieu de 11,3 millions la campagne précédente.

Quelles conséquences pour la Maroc dans la mesure où le système de tarification basé sur un prix ciblé de 4700 dirhams par tonne s'est retrouvé, à maintes reprises, inadapté? En effet, des pics de prix dépassant de loin ce seuil ont été enregistrés déjà en Mai et

Août derniers. Ceci sans compter les frais de transport. De ce fait, révèle le PDG

de COSUMAR (seul producteur-importateur du sucre au Maroc), «la régulation a fonctionné dès le mois d'Avril pour maintenir le prix ciblé à 4700 dirhams par tonne quelque soit le niveau des cours sur le marché international», car l'enjeu de garantir l'approvisionnement du marché local, mais aussi de protéger la production nationale.

(1) Carburant d'origine végétal.

Source : l'économiste du 30.12.2009

Document 2

Assèchement de la liquidité

Le marché monétaire au Maroc a affiché un déficit permanent de plus de 22 milliards de dirhams, pendant les dix premiers mois de l'année 2009. Malgré la rareté, il n'y a pas eu de tension sur les prix de l'argent. Les taux sont restés alignés sur 3,25%, taux directeur de la Banque Centrale. En 2009, faute d'avoir des excédents, les banques ne se prêtaient plus entre elles, parce qu'aucune n'est mieux lotie (1) que l'autre. Alors, Bank Al Maghrib a joué aux pompiers. Les banques ont toutes subi les conséquences des facteurs restrictifs de liquidités. En effet, les exportations n'ont cessé de s'effondrer, alors que les importations progressent. Les recettes de voyages et les transferts des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) ont décliné pratiquement tout au long de l'année.

(1) Mieux lotie : bien servie

Source : Challenge du 15.01.2010

Document 3

Pour suivre une politique adaptée au contexte économique et en l'absence de pressions inflationnistes, Bank Al Maghrib (BAM) a baissé le taux directeur de 25 points de base en Mars 2009 à 3,25% actuellement. Les risques entourant les perspectives d'inflation sont globalement orientés à la baisse au cours des prochains trimestres. Selon BAM, "les pressions émanant de la demande, particulièrement extérieure, devraient rester modérés. La volatilité des prix sur les marchés internationaux des produits de base, en particulier du pétrole, constitue toutefois une source d'incertitude".

Le Conseil de BAM a notamment relevé que l'inflation est demeurée modérée, en dépit de légères fluctuations liées à la volatilité des prix des produits alimentaires frais. Ainsi, pour l'ensemble de l'année 2009, l'inflation devrait s'établir à 1,3% soit un niveau largement inférieur à celui de 3,9% enregistré en 2008.

En Octobre dernier, et dans un contexte où le besoin structurel de liquidités s'est accentué, Bank Al-Maghrib a baissé graduellement la réserve monétaire obligatoire des banques, pour la ramener de 15 % à 8% au cours de l'année 2009.

Elle a également augmenté le volume de ses interventions sur le marché.
 Au niveau de la conjoncture nationale, BAM maintient les prévisions de croissance pour le PIB global entre 5 et 6 % sur l'ensemble de l'année 2009, avec une forte contribution de la valeur ajoutée agricole.

Source : ECO PLUS DU 25.12.2009

Document 4

Les composantes du produit intérieur brut (PIB) au prix du marché en 2007 et 2008 (en milliards de DH)

Éléments	2007	2008	Variation 2008/2007 en %
Valeur ajoutée au prix de base	546	620	
- Valeur ajoutée agricole	...?...?	...?...?	20,29
- Valeur ajoutée hors agriculture	477	537	12,58
Impôts sur les produits nets de subventions	71	...?...?	
PIB au prix du marché	617	689	...?...?

Source : Rapport Bank Al Maghrib; Exercice 2008

Document 5

L'évolution en % de la masse monétaire, du PIB et du taux d'inflation au Maroc entre 2004 et 2008

Années	2004	2005	2006	2007	2008
Masse monétaire (xi)	9,2	14	19	16,1	10,8
PIB au prix du marché	4,8	4,5	10,1	6,7	11,7
Taux d'inflation (yi)	1,5	1,0	2,3	2,1	3,9

Source : Rapport Bank Al Maghrib; Exercice 2005 et 2008.

TRAVAIL À FAIRE :

1 Caractérisez les marchés, objet des documents 1 et 2, (en reproduisant le tableau ci-dessous) :

Document	Type de marché selon objet	Offre	Demande	Prix
1 (surtout le marché du sucre international)				
2				

N.B : Précisez les intervenants ainsi que l'évolution de chaque composante du marché.

- 2** A partir du document 1 :
 - a.** Indiquez si la hausse des cours mondiaux a eu un effet sur le prix à la consommation du sucre au Maroc ;
 - b.** Précisez le régime du marché du sucre au Maroc. justifiez.
- 3** Dégagez du document 2, deux raisons de la baisse de la liquidité du marché monétaire au Maroc.
- 4** A partir du document 3 :
 - a.** relevez deux instruments de la politique monétaire utilisés par BAM;
 - b.** dégagez un objectif intermédiaire de la politique monétaire marocaine.
- 5** A partir des documents 4 et 5 :
 - a.** calculez les données manquantes du tableau, objet du document 4 ;
 - b.** expliquez l'évolution du PIB en 2008 par rapport à 2007.
- 6** Commentez le tableau du document 5 à la lumière de la théorie quantitative de la monnaie.
- 7** **a.** Déterminez l'équation de la droite d'ajustement linéaire relative à l'évolution du taux d'inflation en fonction de celle de la masse monétaire (Document 5), selon la méthode des moindres carrés (formule développée), sachant que :
 x_i = taux d'évolution de la masse monétaire; y_i = Taux d'inflation
 $\sum x_i y_i = 147,43$ $\sum x_i^2 = 1017,49$ $\bar{x} = 13,82$ $\bar{y} = 2,16$
b. Calculez et lisez le taux d'inflation prévisionnel pour un taux d'évolution de la masse monétaire de 9,5%

NB : Retenez deux chiffres après la virgule pour tous les calculs.

DOSSIER

2

L'impact du commerce extérieur et des plans sectoriels de développement sur l'économie nationale

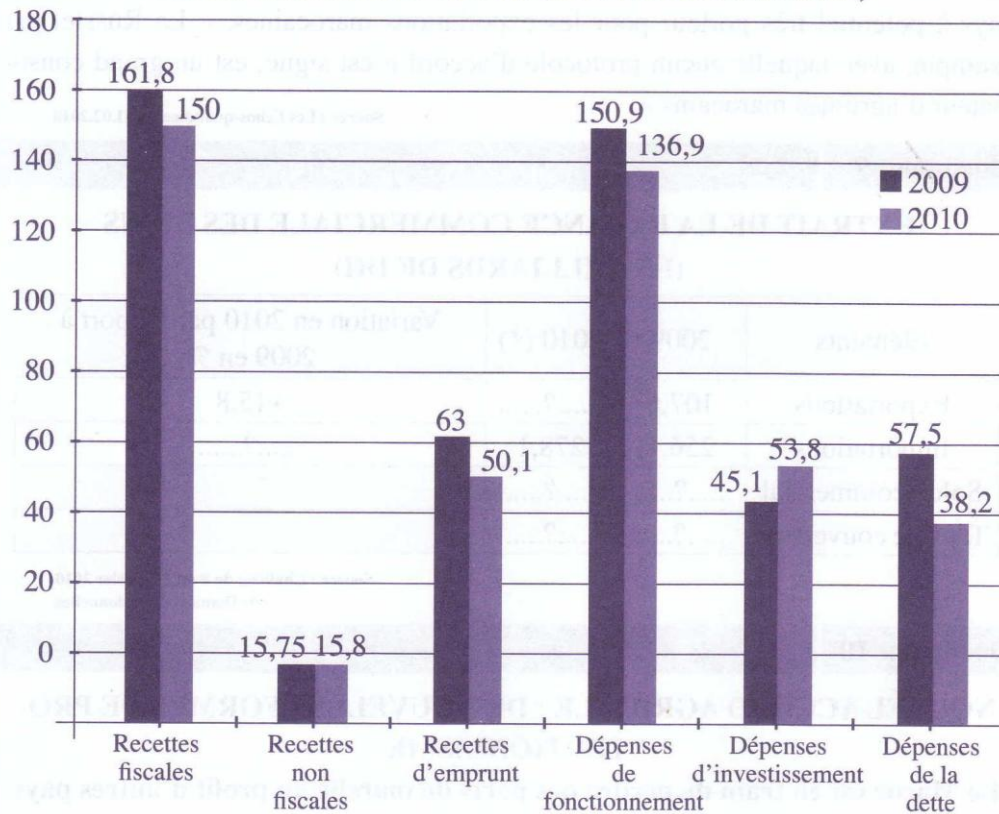
Document 6

FINANCES PUBLIQUES AU MAROC EN 2010

En 2010, l'Etat poursuit sa politique budgétaire volontariste en continuité avec l'année précédente : une fiscalité favorable à la consommation et à l'investissement privé, une maîtrise des dépenses de fonctionnement, une consolidation de l'investissement public (113 milliards de DH) (*) et un maintien de la compensation. Mais les évolutions des recettes et dépenses prévues dans la nouvelle loi des finances montrent une aggravation des déficits du budget de l'Etat et des finances extérieures.

(*) Y compris les investissements des établissements publics.

Source : L'ECONOMISTE du 02.02.2010

Document 7
Extrait des ressources et des charges du Budget Général de l'Etat au titre des lois des finances 2009 et 2010 (en milliards de dirhams)


Source : B.O.N° 5695 du 31.12.2008 et B.O n° 5800 bis du 31.12.2009

Document 8
LES BIENFAITS DES ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE (ALE) SE FONT ATTENDRE

« Il ya plusieurs raisons à la baisse des recettes fiscales en 2009. **Le démantèlement douanier** en est une parmi d'autres». Le démantèlement est la conséquence de plusieurs accords de libre-échange (ALE), signés par le Maroc, et dont l'application a commencé au cours de la dernière décennie.

L'année 2012 a été retenue comme date de finalisation des accords, ce qui se concrétisera par une levée de toutes les taxes douanières, au profit des pays partenaires. Les droits à l'importation sur les produits provenant de ces pays n'existeront plus. La moins-value fiscale engendrée par les ALE devrait en principe être grandement compensée par une facilitation des échanges commerciaux, notamment des échanges commerciaux, notamment au niveau des petites et moyennes entreprises (PME).

D'après les professionnels des fruits et légumes, les conclusions sont plutôt négatives.

«Au niveau des exportations agricoles, il n'y a aucun profit des ALE. Certains pays signataires de ces accords deviennent même des concurrents». On se demande même au sein de la profession pourquoi il n'existe pas d'ALE avec certains pays à potentiel très porteur pour les exportations marocaines. « La Russie, par exemple, avec laquelle aucun protocole d'accord n'est signé, est un grand consommateur d'agrumes marocains ».

Source : Les Echos-quotidien du 11.02.2010

Document 9

EXTRAIT DE LA BALANCE COMMERCIALE DES BIENS (EN MILLIARDS DE DH)

Eléments	2009	2010 (*)	Variation en 2010 par rapport à 2009 en %
Exportations	107,6	?.....	+15,8
Importations	256,1	278,1	?.....
Solde commercial	?.....	?.....	
Taux de couverture	?.....	?.....	

Source : Challenge du 9 au 15 janvier 2010.

(*) Données prévisionnelles.

Document 10

NOUVEL ACCORD AGRICOLE : DE NOUVELLES FORMES DE PROTECTIONNISME

Le Maroc est en train de perdre des parts de marché au profit d'autres pays du sud de la méditerranée.

L'Europe prend d'une main ce qu'elle donne de l'autre : elle augmente les quotas des produits marocains tout en imposant des normes contraignantes.

Le nouvel accord agricole signé en décembre dernier entre le Maroc et l'Union Européenne (UE) a connu quelques changements. Les quotas d'exportation de six produits marocains ont été augmentés et la liste des produits libres un peu plus étendue. Toutefois et à y regarder de plus près, on remarque que malgré ces changements, les exportations marocaines restent pénalisées par les barrières non tarifaires érigées par l'UE pour protéger ses marchés :

calendriers d'exportation, normes diverses. Autre point : la concurrence des pays méditerranéens tels que l'Espagne et la Tunisie qui ont développé considérablement leurs exportations vers l'UE.

Après la réduction des droits de douane, certains organismes internationaux craignent que les barrières non tarifaires deviennent la première source d'entrave au commerce agricole mondial. Ces barrières prennent plusieurs formes et ont pour

point commun de dissuader l'exportateur. Les normes sanitaires et phytosanitaires très strictes et l'extrême complexité de l'armature juridique européenne pénalisent fortement les exportations marocaines. Elles sont considérées comme ayant pour objectif la protection du consommateur, mais en vérité, elles sont instrumentalisées comme barrière à l'entrée des produits exportés par les pays tiers vers l'UE. L'exemple du conditionnement des produits à exporter occasionnera des frais supplémentaires.

Source : Finances News Hebdo du 04.03.2010

Document 11

PRODUCTIVITE : DE L'EAU AU MOULIN DE LA DIVERSIFICATION

Le plan Maroc vert vise à tirer parti des marges importantes que recèle le secteur agricole et s'assigne en conséquence des objectifs ambitieux à l'horizon 2020, notamment le relèvement de la part du secteur agricole dans le produit intérieur brut (PIB). Cette stratégie agricole consiste d'une part à doter les grandes exploitations de complexe agro-alimentaires pour doper l'industrialisation. Et d'autre part, il s'agit de favoriser le regroupement des petites et moyennes exploitations de manière à améliorer leur productivité.

Le plan Maroc vert prévoit deux piliers :

- Pilier 1 : développement d'une agriculture à haute valeur ajoutée et à haute productivité tournée principalement vers l'exportation; lancement à cet effet de 700 à 900 projets répartis entre 400 000 exploitations ciblées pour un investissement de l'ordre de 121,2 milliardd DH;
- Pilier 2 : mise à niveau solidaire du tissu de production au profit de 600 000 à 800 000 exploitants ciblés à travers 300 à 400 projets pour un investissement de l'ordre de 19,25 milliards DH. Ce volet concerne les petits agriculteurs.

Ces investissements seront complétés par des actions parallèles d'un coût total de 52,50 milliards DH, portant notamment sur la mise à niveau des périmètres d'irrigation.

Source : ECO PLUS du 19.02.2010 ET TEL QUEL du 05.07.2008

Document 12

EXTRAIT DE LA CARTOGRAPHIE DE QUELQUES PLANS SECTORIELS

Industrie, agriculture, pêche, énergie, tourisme, technologie de l'information, exportation ou encore justice et enseignement. Tous les secteurs ou presque ont chacun son plan de développement.

Tous ces programmes et réformes nécessiteront un budget global de 600 à 700 milliards de Dh.

Secteur	Agriculture	Industrie	Santé	Éducation
Stratégie	Plan Maroc Vert	Émergence	Pro-gramme d'action	Réussir le pari d'une école de qualité pour-tous.
Objectifs	- Objectif économique : développer une agriculture intensive et moderne - Objectif social : moderniser la petite agriculture et améliorer les revenus des petits fellahs.	- Amélioration de la compétitivité des PME; - Adaptation de la formation aux besoins de l'industrie.	La droit à une vie saine.	Réussir le pari d'une école de qualité pour tous.
Principaux impacts	- Croissance du PIB - Création de 1,5 million d'emplois - multiplication de 2,5 de la valeur ajoutée agricole.	- Création de 220 000 emplois. - Augmentation du PIB industriel de 50 milliards de DH. - Augmentation des exportations à plus de 95 milliards de DH	Baisse de la mortalité maternelle et infantile	Augmenter le taux de scolarisation.

Source : *Economia* de février-juin 2010 et *l'Économiste Magazine*-janvier 2010

TRAVAIL À FAIRE :

8 Sur la base du document 7 :

- a. calculez le solde du budget de l'Etat en 2010.
- b. calculez le taux de variation pour les recettes fiscales et pour les dépenses d'investissement en 2010 par rapport à 2009.

(N.B : Retenez un chiffre après la virgule)

9 En vous référant aux documents 6 et 7, caractérisez la politique budgétaire marocaine.

10 A partir du document 8 :

- a. expliquez les expressions soulignées (y compris celle du titre) ;
- b. illustrez la phrase entre guillemets.

11 Relevez un effet du démantèlement douanier sur :

- a. le budget de l'Etat ;
- b. le commerce extérieur ;

12 a. Calculez les données manquantes du tableau du document 9 ;

b. Commentez l'évolution du solde commercial et du taux de couverture.

13 a. Relevez des documents 8 et 10, deux mesures protectionnistes.

b. Illustrez-les par un exemple chacune.

14 Précisez les effets de la libéralisation des échanges commerciaux avec l'Union Européenne sur le secteur agricole (deux effets positifs et négatifs). (Document 10)

15 Montrez comment les plans du document 12 contribueront à l'amélioration de l'indice du développement humain (IDH).

16 Sur la base des documents 11 et 12, montrez comment le plan Maroc vert favoriserait le développement agricole.

17 Synthèse

Le Maroc a signé un certain nombre d'accords de libre-échange (avec l'Union Européenne, les Etats-Unis, la Turquie et des pays Arabes) et a adopté des plans sectoriels de développement (notamment le Plan Maroc Vert, le plan émergence). Montrez comment les plans sectoriels permettront de tirer profit des accords de libre-échange signés par le Maroc.

Présentez :

- dans une 1ère partie, les accords de libre-échange et leurs limites;
- dans une 2ème partie, les plans sectoriels de développement comme moyen de tirer profit de l'ouverture.

Toute autre présentation logique (en parties) est autorisée.

N.B : Rédigez la réponse en respectant la forme de la synthèse : introduction, développement et conclusion.